Pollution atmosphérique
ISSN : 2268-3798
Publisher : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

220 | 2013
Varia

Tabac, cigarette électronique : quels enjeux ?

Hélène Kuntzmann

https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/2516

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.2516

Electronic reference
Hélène Kuntzmann, « Tabac, cigarette électronique : quels enjeux ? », *Pollution atmosphérique* [Online], 220 | 2013, Online since 19 décembre 2013, connection on 09 mars 2026. URL : https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/2516

Copyright
CC-BY

Tabac, cigarette électronique : quels enjeux ?

Hélène Kuntzmann

TEXT

1 Lundi 14 octobre 2013 s'est tenue une conférence intitulée « Tabac, santé et cigarette électronique », organisée par l'ARIALE (Association pour la Recherche et l'Information en Allergologie et Environnement) et le CDMRT 67 (Comité Départemental des Maladies Respiratoires et de la Tuberculose). Un sujet d'actualité qui a facilement trouvé son public, venu en nombre dans la salle des fêtes des Hospices Civils de Strasbourg. Et pour cause, ce nouveau dispositif est un vrai phénomène de mode, qui permettrait de réduire ou arrêter sa consommation de tabac, sans danger aucun. Vraiment sans danger ? Pour en discuter avec le grand public, le professeur Gabrielle Pauli, à l'initiative de cette conférence, a réuni autour d'elle des spécialistes de la question.

2 Piqûres de rappel

3 Avant de rentrer dans le vif du sujet, le Pr. Elisabeth Quoix effectue un bref rappel des liens entre tabac et cancer : « *chez les hommes comme chez les femmes, le tabac constitue la plus grande cause de cancer* » insiste-t-elle, avant d'assurer, graphiques à l'appui, qu' « *il y a toujours intérêt à arrêter, quel que soit l'âge* ». Au-delà des aspects de santé, la conférencière rappelle l'influence de l'Histoire dans la consommation du tabac : les guerres mondiales, le Mouvement de Libération des Femmes, l'avènement de la publicité… autant d'aspects sociaux ou politiques qui montrent que le problème est multifactoriel.

4 De bonnes lois… mais peu appliquées

5 Le Pr. Yves Martinet, président du Comité National Contre le Tabagisme (CNCT), prend son tour de parole et démontre, en effet, le rôle de la politique dans la lutte contre le tabac : « *Le tabac rapporte beaucoup à l'État : 14 milliards d'euros sous formes de taxes. Mais la prise en charge des maladies liées au tabac lui coûte bien plus : près de 47 milliards d'euros.* »Quel est donc l'intérêt de l'État à ne pas mettre en

place une véritable politique de lutte anti-tabac ? En France, 30 % des adultes fument. En Angleterre, ce chiffre chute à 20 % et en Californie à 12 %. Pourtant, la France a bien ratifié la CCLAT, cette Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac, qui s'attaque à la fois à l'offre et à la demande en tabac. Des lois ont été votées : interdire la vente de cigarettes aux mineurs, interdire la publicité sur le lieu de vente, interdire de fumer dans les lieux publics… « *Les lois existent, mais elles sont peu appliquées car il n'y a presque aucun contrôle* » déplore le Pr. Martinet, qui regrette aussi que la France ne rembourse toujours pas les substituts nicotiniques, quand nos voisins d'outre-Manche le font depuis longtemps.

6 La e-cigarette, une solution ?

7 En France, deux tiers des fumeurs veulent arrêter. C'est peut-être ce qui explique le « buzz » de la cigarette électronique, qui n'a échappé à personne. Le Dr. Gérard Mathern, président de l'Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie, connaît bien la situation : « *la demande est très forte et ne fait qu'augmenter. Il se constitue une véritable communauté de "vapoteurs", qui communiquent sur les forums et les réseaux sociaux* ». Pour les vendeurs comme pour les consommateurs de « e-cig », les avantages sont nombreux : sans danger ni pour soi (?) ni pour les autres, solution pour arrêter le tabac définitivement, le plaisir du geste est toujours là, le prix infiniment moindre que celui des cigarettes classiques… et l'objet en lui-même, avec ses variétés de formes et de couleurs, la diversité des arômes présents dans le « e-liquid », que l'on peut renouveler à l'infini ou presque.

8 Des enjeux économiques et sociaux

9 Pour autant, la e-cigarette est-elle vraiment inoffensive ? « *Nous manquons d'études sur le sujet* » regrette le Dr. Mathern, qui concède cependant que « *la cigarette électronique est 10 à 500 fois moins toxique qu'une cigarette classique* ». Pourtant, malgré l'absence effective de goudron et de métaux lourds, la nicotine reste bien présente, ne réduisant en rien la dépendance à cette drogue addictive, contrairement aux substituts comme le patch. Penser que « vapoter » ne rend pas dépendant est une erreur, et il est primordial d'en informer les jeunes qui voudraient commencer. Par ailleurs, le Dr. Mathern redoute un ennemi de taille : l'industrie. « *Les cigarettiers sont déjà sur le coup : les gens souhaitant arrêter le tabac sont majoritaires et*

sont tous autant de clients potentiels ». Ces industriels ajouteront probablement dans le « e-liquid » des agents potentiellement dangereux, permettant, par exemple, une montée plus rapide de la nicotine au cerveau, ou une diminution plus rapide du e-liquid… « *En somme : ce qu'ils ont déjà fait avec les cigarettes classiques* », sourit le conférencier. Par ailleurs, un autre risque pointe : ces arômes présents dans le « e-liquid » ne seraient-ils pas bien pratiques pour attirer les jeunes ? « *Aucune étude ne le prouve encore, mais on peut le penser fortement* ». Enfin, sans odeur détectable, un « vapoteur » a la possibilité de remplacer la nicotine de son e-liquid par toute autre substance qui l'intéresse… de la marijuana par exemple, et consommer ainsi un « e-joint » au nez et à la barbe de tous…

AUTHOR

Hélène Kuntzmann